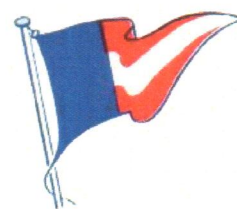




BP 14149 Arue 98701  
Tel 40 427 803  
Fax 40 423 707  
Email: [contact@yctahiti.org](mailto:contact@yctahiti.org)  
[www.yctahiti.org](http://www.yctahiti.org)



# YACHT CLUB DE TAHITI

## PROCÈS VERBAL

### REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU YACHT CLUB DE TAHITI DU 6.11.19

Présents: Tony TEKUATAOA (Président) / Jesse BESSON (directeur) / Yoann RONCIN (Secrétaire) / Hélène THOREL (Vice-Présidente) / Stéphane LAMOTTE (section croiseur) / Jean-Yves TEKUATAOA (section Optimist)

Excusés: Hubert MONGARDE (secrétaire adjoint) / Loana GUTIERREZ (trésorière) / Benoît PARNAUDEAU (trésorier adjoint)

\*\*\*\*\*

Ouverture de séance à 18h36.

- Convocation TEAVAI Lucien

Arrivé de Teavai Lucien à 21h17. Une lettre a été adressée à l'intéressé rappelant plusieurs infractions au RI. Vient ensuite un problème d'alcool sur le parking. Teavai Lucien dit avoir juste terminer une bouteille sur le parking. Il allègue avoir eu un problème bancaire pour le règlement de son loyer, un problème de santé et des soucis de bateau qui ont nécessité une présence sur le bateau. Le règlement a été effectué suite à la réception de la lettre de convocation.

La secrétaire du YCT a alerté le directeur du comportement de Monsieur Lucien. Il dit de ne pas avoir fait quoi que ce soit de déplacé.

Volonté de porter plainte contre le YCT avec demande de rdv avec la mairie. Rappel que le règlement intérieur prime dans la relation avec les membres.

Question pour le membre sur la question de l'habitat. Il dit ne pas vivre sur le bateau. Il lui est expliqué que les personnes habitant sur les bateaux payent une redevance différente.

Précision sur l'alcool sur le parking, deux personnes témoignent de la consommation d'alcool sur le parking.

M Teavai fait état d'un incident la nuit sur son bateau ayant nécessité l'intervention des secours mais comme l'intéressé n'avait pas de bip difficulté des secours à accéder au bateau. Le directeur lui a rappelé que le bip fournit par M Lucien ne correspondait pas à la bonne fréquence et qu'il n'était pas possible de lui configurer. Rappel que M Lucien n'était pas censé vivre sur le bateau conformément à sa demande de membre.

- Préparation budgétaire 2020

Produits d'exploitation et investissements

- Accueil nouveaux membres / Exclusions

Sans objet

- Questions diverses

- Manutea Delvallet: Le bateau est installé sur le ponton D. Le bateau fait 50 pieds et est très large. Le bateau ne pourra pas rester car la place est déjà attribuée et le bateau revient en décembre. Il demande un tarif membre pour le bateau. Le bureau valide le tarif membre sous réserve d'expliquer l'habitation de personnes extérieures non membre sur le bateau.
- Sécurité régate: accident avec le diams qui s'est renversé. En terme de sécurité mélange difficile entre la voile légère et les habitables.  
Il est noté que certains participants n'avaient pas de VHF fonctionnelles. Les diams font partie de la voile légère. La chaîne de sécurité n'était pas prête pour intervenir. Proposition de rémunérer un comité de course pour organiser la régate. Le comité de course pourrait faire des départs pour les multicoques. Validation du comité de rémunérer un comité de course.
- Régate inter-entreprise: dans deux semaines, régate importante. Publicité par mail et sur facebook pour la régate.
- La journée OPT s'est très bien passée
- Mister Tahiti: de belles images pour la voile, les candidats ont apprécié la sortie. Stéphane a fait de l'ombre aux candidats.

Fermeture de séance à 22h20.

Le président  
Tony TEKUATAOA

Le secrétaire  
Yoann RONCIN